



# FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CUNICULICULTURE

## ASSEMBLEE GENERALE – METZ 2026

### MOT DE LA PRESIDENTE

### Rapport moral de l'année 2025

**« Ne pas cesser de nous remettre en question,  
Tirer les leçons de nos erreurs passées,  
Concevoir le futur avec humilité. »**

C'est avec cette citation anonyme que je vous présente mes salutations les plus chaleureuses et vous remercie d'être ici, à METZ, pour participer à l'Assemblée générale 2026 de la Fédération Française de Cuniculiculture. Un merci particulier à Gaël ZAHNER de nous avoir trouver cet hôtel pour tenir notre réunion annuelle.

Une minute de silence est tenue en mémoire de nos éleveurs, amis et collègues disparus.

### Assemblée générale

La dernière assemblée générale a eu lieu lors de notre congrès national à CHATEAU-CHINON, dans la Nièvre, avec les 2/3 des clubs représentés. Nos effectifs ont considérablement diminué cette année. Comment pouvons-nous dignement représenter les cuniculteurs français si nos seuls membres, les clubs de races, ne participent que minoritairement à nos actions et réunions ? Quant aux raisons évoquées pour la non-venue, du moins officiellement, à cette AG, nous citerons la distance, le coût et le temps consacré aux déplacements. Compte tenu de la situation économique actuelle, il paraît peu probable que les coûts diminuent de manière significative. Par ailleurs, accepter une fonction à responsabilité implique également d'être conscient des frais qu'exige son bon exercice. Nous regrettons la faible représentation des éleveurs par leurs dirigeants. Le conseil d'administration de la F.F.C. a décidé de conserver cette date du weekend de Pentecôte pour tenir son congrès de telle sorte que les Présidents de clubs (ou autre mandataire) puissent anticiper leur déplacement, mais aussi bénéficier d'un week-end plus long pour impacter au minimum leurs activités. Nous veillerons l'an prochain à revenir vers une région plus « centrale » (il est cependant important de varier quelque peu nos déplacements pour satisfaire tout le monde).

### Nationale F.F.C.

2025 était une année sans Nationale (qui a lieu tous les deux ans et dernièrement en 2024 à NIORT). Deux candidatures avaient été proposées lors de l'AG 2025 et refusées, avec pour raison principale, la date de l'exposition fixée trop tôt dans l'année. Aucune alternative n'ayant été trouvée et les délais étant trop serrés pour désigner une autre association organisatrice, nous avons lancé un appel pour un report sur 2027. Les sociétés de LIMOGES et MULHOUSE ont postulé. A la suite d'une réunion avec les clubs de races et d'une remise en question (donnant par suite des réactions diverses reçues post-AG de CHATEAU-CHINON), nous avons décidé de confier l'organisation de notre 21<sup>ème</sup> NATIONALE F.F.C. à l'exposition de MULHOUSE en novembre 2027. La société de LIMOGES qui candidate pour la seconde fois sera contactée pour l'organisation de la Nationale 2029, malgré une date fixée en octobre. Les clubs et éleveurs ont ainsi le temps de se préparer au mieux. Nous restons en contact avec les organisateurs, notamment pour assurer le respect du cahier des charges.

### Trésorerie

Frédéric BERNARD, qui a été le trésorier de la Fédération pendant de nombreuses années, a décidé de passer le relais pour des raisons personnelles. C'est par conséquent Gaël ZAHNER, trésorier adjoint, qui a naturellement pris en main la gestion des comptes. Je tiens à les remercier tous les deux pour leur travail.

## **Livre Généalogique Cunicole**

Nous constatons une baisse significative des inscriptions dans le livre généalogique. Bien qu'il y ait plus de 45 000 certificats d'origine (CO) vendus chaque année, nous n'atteignons qu'à peine les 5 000 inscriptions sur 4 ans. A noter que seuls 800 animaux ont été inscrits sur l'année 2025, c'est minime et la F.F.C. étudie la possibilité d'une obligation d'enregistrement pour préserver notre mouvement, continuer de défendre vos intérêts et développer des bases solides qui reflètent votre investissement dans notre mission de préservation des races cunicoliques. Nous avons besoin d'éléments concrets pour défendre notre statut auprès des pouvoirs publics et ce afin de ne pas être systématiquement associé aux détenteurs de lapins de compagnie, avec tous les impacts législatifs que cela implique. A ce stade la F.F.C. souhaite poser sa candidature pour être reconnu comme détenteur officiel du Livre Généalogique Cunicole. Sans l'aide des éleveurs et des sociétés ; l'avenir de notre cuniculture de loisir reste bien incertain. Chacun doit en avoir conscience. Au-delà de l'intérêt « politique » de cette démarche ; la complétude de ce livre se révélera d'une grande utilité scientifique dans les années à venir ; notamment en raison de la baisse du nombre d'éleveurs et des populations cunicoles. Un suivi plus rigoureux des quelques souches devra être réalisé pour identifier rapidement toute anomalie et poursuivre le plus sereinement possible notre travail de conservation d'un patrimoine génétique en perte.

Pour information les données enregistrées au Livre Généalogique sont maintenant disponibles sur notre site, notamment via un petit moteur de recherche. Vous y trouverez toutes les informations relatives aux animaux enregistrés, excepté les informations concernant l'éleveur lui-même.

## **Commission des standards et formation des juges**

De nombreux éleveurs expriment leur mécontentement à propos de la commission des Standards et de l'Association Nationale des Juges Cunicoles et Caviacoles (A.N.J.C.C.), soulignant qu'il n'est pas normal que des juges qui n'élèvent plus de lapins depuis de nombreuses années, établissent des règles ou jugent des races qu'ils connaissent mal ou pas du tout. Je souhaite que les journées de formation continue soient plus nombreuses en France, avec notamment une obligation de participation régulière ; tant pour les juges que pour les élèves-juges. Il n'est pas concevable que des juges ou élèves ne soient jamais présents sur les rares journées de formation existantes.

Par ailleurs, je voudrais encourager les juges cunicoles à participer aux formations européennes, qui sont enrichissantes tant au niveau du savoir que du contact humain. Il est rappelé qu'une prise en charge partielle des frais d'inscription est réalisée par la F.F.C. et par l'A.N.J.C.C.

La commission des Standards a achevé la dernière édition du recueil des standards. Il sera distribué ce jour et le weekend prochain à LEUDON-EN-BRIE ; puis mis en vente. Mes remerciements pour leur travail, c'est un bel ouvrage.

## **Salons et expositions**

Nous observons une diminution du nombre d'animaux présentés lors de petites expositions (locales), mais une légère augmentation dans les grandes et moyennes expositions. Un attrait spécifique semble se créer pour les grands rassemblements, en témoignent nos dernières nationales. C'est une excellente nouvelle, mais pour autant, nous devons garder en mémoire que la cuniculture de proximité (locale) a son importance car elle est notre plus grande vitrine et notre plus belle visibilité auprès du grand public. Elles démocratisent notre mouvement, notre passion et notre cause.

## **Rencontre franco-allemande**

La prochaine édition se déroulera mi-juin chez nos amis allemands. L'avenir de la cuniculture et les notions de bien-être animales seront évoqués.

## **EFRP**

Nous avons la possibilité d'enregistrer nos races au sein de l'EFRP, un organisme qui gère les ressources génétiques des animaux domestiques en Europe. La F.F.C. devra constituer un dossier et soutenir un projet.

## **Cryobanque**

La conservation d'embryons du Blanc de Vendée a été réalisée avec succès. Un article intéressant a été publié à ce sujet. Nous remercions Thierry JOLY pour son engagement dans cette démarche ; mais aussi le Puy du Fou pour leur

participation et pour la vitrine qu'il offre à cette belle race. Nous espérons d'autres projets/partenariats similaires dans les années à venir.

Je pense avoir dressé un tableau complet des travaux réalisés. Pour l'avenir de la F.F.C., je souhaite un engagement renforcé de chacun d'entre nous. Certes les temps sont difficiles, mais c'est toujours dans ces moments-là ou l'aviculture se réinvente. Nous le constatons à l'échelle européenne et internationale. Il est essentiel que les règles soient respectées et que nos éleveurs comprennent que la Fédération agit dans leur intérêt, afin qu'ils puissent continuer à élever et à exposer leurs animaux. Cela serait certainement bien plus compliqué si nous tombons sous le contrôle des autorités publiques.

Nous sommes toujours confrontés à des cas d'éleveurs qui trichent lors des expositions. Certains tatouent leurs lapins avec des codes alphanumériques fictifs, d'autres revendent leurs CO, et certains ne sont affiliés à aucun club ou association, mais exposent tout de même leurs animaux. A ce jour, la mise en place d'une licence par éleveur au sein de la S.C.A.F.-Confédération n'est pas encore à l'ordre du jour, malgré nos nombreuses requêtes. Je pense que la FFC doit en faire une obligation pour ses éleveurs.

**Jeannine JEHL**

